



Profitez de l'offre gratuite et personnalisée pour les immigré(e)s : le bureau d'accueil des immigrant(e)s adultes et les services de conseils aux jeunes immigré(e)s.

Les conseils personnalisés sont utiles !

A votre arrivée, beaucoup de choses vous seront étrangères et inhabituelles en Allemagne. Même si vous vivez depuis un certain temps déjà en Allemagne, vous rencontrez peut-être encore des difficultés nouvelles auxquelles vous devez trouver une solution.

Des conseils et un accompagnement personnalisés dispensés dès le départ peuvent vous aider. Ils vous offrent une aide concrète pour la quasi-totalité des situations de la vie quotidienne. Grâce à eux, vous apprenez à prendre vous-même en main les problèmes auxquels vous êtes confronté et à prendre des décisions en toute autonomie.

Offres de conseil pour immigrant(e)s mineur(e)s et jeunes adultes

Le rôle du **bureau d'accueil des immigrants** est de conseiller et d'accompagner les immigré(e)s adultes.

Le rôle des **services de conseil aux jeunes immigrés** est de conseiller et d'accompagner des mineurs et des jeunes adultes issus de l'immigration âgés de 12 à 27 ans.

Vous pouvez en principe vous adresser aussi bien au bureau d'accueil des immigrant(e)s adultes qu'aux services de conseils aux jeunes immigrés. A l'issue de votre premier entretien, la suite de la procédure au sein des différentes institutions de conseil est déterminée. Votre situation personnelle ainsi que celle des membres de votre famille est prise en considération.

De meilleures chances grâce aux conseils personnalisés !

La plupart de vos interlocuteurs dans les institutions de conseil comprennent aussi la langue de votre pays d'origine. Ils connaissent aussi les règles sociales et culturelles ainsi que les modes de pensée et de comportement religieux qui y sont pratiqués. Vous définissez avec eux un plan qui vous permet de vous orienter lors de vos premiers pas en Allemagne. Vos aptitudes et connaissances personnelles occupent une place centrale dans la consultation. Vous y apprenez quelles aides vous sont proposées pour faciliter votre intégration en Allemagne.

Vous pouvez lors de la consultation aborder tous les sujets de la vie quotidienne, par exemple :

- les questions juridiques relatives à votre séjour
- l'acquisition et le perfectionnement de vos connaissances de la langue allemande (par la participation au cours d'intégration, etc.)
- la formation scolaire et professionnelle (par exemple la reconnaissance de diplômes professionnels)
- l'activité professionnelle (par exemple recherche d'un emploi)
- les questions relatives à votre situation financière (revenus, crédits et dettes, etc.)
- le logement (recherche et financement d'un logement, etc.)
- la santé (assurance maladie et soins médicaux, etc.)
- l'état de santé personnel (par exemple problèmes de santé)
- le mariage, la famille et l'éducation (grossesse, etc.)
- la mobilité et les transports (permis de conduire et moyens de transport publics, etc.)
- repos, sport et loisirs (adhésion à des clubs, etc.)
- activités quotidiennes (courses, contact avec les autorités, etc.)

Offres spéciales des services de conseils aux jeunes immigrés pour les jeunes issus de l'immigration

Pour les jeunes, les premiers pas dans un pays étranger sont certes excitants mais aussi éprouvants. Ils doivent faire face à des difficultés particulières à l'école, au travail et lors de leur formation ainsi que dans la constitution d'un nouveau réseau social. Les services de conseils aux jeunes immigrés leur proposent de ce fait des mesures d'encouragement particulières, des conseils personnalisés ainsi que des offres pour groupes.

Vous y trouverez entre autres des services consacrés aux sujets suivants :

- Système d'éducation et de formation
- Plan de carrière avec le concours des agences pour l'emploi locales
- Société et politique
- Utilisation de l'outil informatique et des programmes d'apprentissage de l'allemand

Où obtenir des informations supplémentaires sur les offres de conseil ?

Vous obtiendrez des informations sur les offres de conseil concrètes auprès des institutions suivantes de votre région, en particulier auprès des

- administrations des villes, communes ou arrondissements
- prestataires indépendants de l'aide sociale (Arbeiterwohlfahrt, Deutscher Caritasverband, Diakonisches Werk der Evangelischen Kirche in Deutschland, Deutsches Rotes Kreuz, Paritätischer Wohlfahrtsverband, Zentralwohlfahrtsstelle der Juden in Deutschland)
- Bund der Vertriebenen
- prestataires du travail social en faveur des jeunes
- prestataires de cours d'intégration



Vous trouverez des informations sur Internet aux adresses suivantes :

- www.bamf.de/beratungsangebote
- www.jugendmigrationsdienste.de

... et n'hésitez pas à vous renseigner sur des offres de conseils concrètes auprès des membres de votre famille, de vos amis, collègues de travail, camarades de classe, voisins et membres de votre association sportive.

Informez-vous et profitez des offres de conseils gratuites !

Mentions légales

Edité par :
Bundesamt für Migration und Flüchtlinge
Abteilung 3 Integration
Referat „Informationszentrum Integration“
90343 Nürnberg

Responsable : Claudia Möbus

E-mail : info.buerger@bamf.bund.de
Contact/Internet : www.bamf.de

Date : 05/2012

Impression : Bonifatius GmbH,
Druck-Buch-Verlag, Paderborn

Révision :
KonzeptQuartier® GmbH

Photos : Marion Vogel



Bundesamt
für Migration
und Flüchtlinge

Faites vous conseiller !

Offres de conseil pour immigré(e)s

FRANZÖSISCH 05/2012 Lassen Sie sich beraten!



www.bamf.de